

Programme Qualité des Eaux de Baignade et du Sable des Plages -Saison 2013-2014-

A - Qualité des Eaux de Baignade (QEB)

Le programme de suivi de la qualité des eaux de baignade est un programme annuel qui procède à la surveillance de la qualité des eaux des plages pour décider de leur conformité ou non à la baignade.

Ce programme a pour objectifs de :

- Répondre à l'une des priorités en matière de gestion durable de l'environnement,
- Apprécier la qualité environnementale des plages ;
- Informer et sensibiliser les usagers de plages ;
- Outiller les décideurs de données réelles pour l'aide à la prise de décisions appropriées ;
- S'intégrer aux programmes «Plages Propres» et «Pavillon Bleu».

Par ailleurs, il consiste en :

- La réalisation de deux campagnes de prélèvements (Hiver : Janvier/Février) et (Eté : entre Mai et Septembre) pour l'analyse bactériologique des eaux, en vue d'évaluer la qualité hygiénique conformément à la norme marocaines NM-03-07-200. La fréquence de prélèvements adoptée est bimensuelles durant la saison balnéaire ;
- L'analyse de l'évolution de la qualité chimique et physique (bactériologique, El, EC...) compte tenu des résultats des douze dernières années.

Classe A : les eaux de bonne qualité pour la baignade ;

Classe B : les eaux de qualité moyenne pour la baignade ;

Classe C : les eaux momentanément polluées ;

Classe D : les eaux de mauvaise qualité pour la baignade ;

Les classes C et D sont non conformes.

Les classes A et B sont conformes.

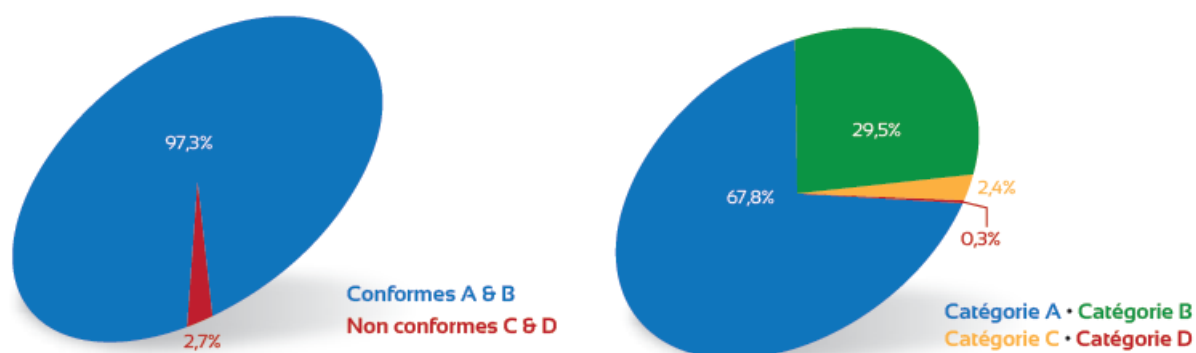
Résultats du programme 2012-2013

Le programme de cette année a couvert **147** plages (**43** au niveau Méditerranée et **104** au niveau Atlantique) réparties sur **31** provinces et préfectures ont fait l'objet de cette surveillance.

Le nombre de plages objet du Programme National de Surveillance évolue depuis plusieurs années ; cependant le taux de conformité à la baignade de ces plages a connu une stabilité cette année par rapport à l'année 2013 : **97.22%** en 2013, et **97.27%** en 2014.

En effet, cette saison les analyses ont permis de déclarer **356** stations (soit **97.27%**) de qualité microbiologique conforme à la baignade.

La quasi-totalité des **10** stations (soit **2.73%**) déclarées non conformes pour la baignade lors de cette saison, subissent l'influence des rejets d'eaux usées, ou connaissent une forte concentration de baigneurs, conjuguée à l'insuffisance des infrastructures d'hygiène.



Stations non-conformes à la baignade

WILAYA OU PROVINCE	PLAGE	LOCALISATION DE LA STATION DE SURVEILLANCE
Préfecture de Tanger-Asilah	Tanger-ville	S2 : extrémité ouest de la plage
		S5: l 200 m à l'est de S2
		S6 : 400 m à l'est de S5
		S7 : 400 m à l'est de S6
Wilaya du Grand Casablanca	Markala	S1 : Milieu de la plage
	Jbila	S1 : Milieu de la plage
Wilaya du Grand Casablanca	Sâada	S1 : Entrée principale
	Nahla Aïn Sebaâ	S1 : Côté gauche du rejet Aïn Sebaâ
	Nahla Sidi Bernoussi	S1 : Entrée principale
	Chahdia	S1 : Côté droit du rejet Aïn Sebaâ

B- Qualité du sable des plages

Par ailleurs, la qualité des eaux d'une plage est étroitement liée à la qualité du sable (contamination par la Flore fongique, rejets industriels, rejets du trafic et l'insuffisance de nettoyage des équipements sanitaires et du sable lui-même).

A cet effet, la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime, en concertation avec les autres départements faisant partie du comité national des plages, a procédé depuis 2010 au suivi de la qualité mycologique et physico-chimique de 10 plages pilotes (deux stations pour chacune des plages. Cette année le programme a couvert 16 plages.

Les résultats de ces analyses, accompagnées des résultats des analyses d'été sont affichée sur chaque plage ayant fait l'objet d'une surveillance de la qualité de sable en vue de sensibiliser et d'informer les citoyens.

16 plages ont fait l'objet d'analyses chimiques, mycologiques et typologiques au titre de la saison 2013-2014, soit 32 stations avec 32 prélèvements. La liste de ces plages est la suivante :

Province/wilaya	Plage	Nombre de station	Nombre de prélèvements	Type d'analyse
Province de Berkane	Saïdia	2	2	A, B
Province Nador	Kariat Arkmane	2	2	A, B
Province d'Al Hoceima	Calabonita Boussakour	2	2	A, B
Préfecture M'diq-Fnideq	M'diq Rifienne CaboNegro Martil	2	2	A, B
Province d'El Jadida	Haouzia El Jadida	2	2	A, B
Province Sidi Bennour	Oualidia	2	2	A, B
Province de Safi	Safi	2	2	A, B
Province d'Essaouira	Essaouira	2	2	A, B
Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tantane	Agadir	2	2	A, B
Province de Tiznit	Taghazout Sidi Ifni	2	2	A, B

(A) analyses mycologiques

(B) Métaux lourds et hydrocarbures

Les résultats des analyses chimiques montrent que les échantillons de sable prélevés ne présentent pas de contaminations ni par les métaux ni par les hydrocarbures.

Les analyses mycologiques, attestent aussi de l'absence de dermatophytes et des moisissures au niveau toutes les plages prospectées.